

Les conseils s'installent

Après des élections dans les écoles et les collèges de Villeparisis à l'hiver dernier, le contexte sanitaire avait tout gelé.



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et le Conseil Communal d'Enfant (CCE) ont pu finalement être installés le 16 juin. Les deux plénières se sont successivement tenues en salle du Conseil municipal, à la mairie, dans le respect des règles sanitaires. Elles ont été menées par Alain Gorez, adjoint au maire chargé de l'Éducation.

14 sièges (sur 24) étaient à renouveler au CMJ. Dans le même temps, 17 des 34 sièges du CCE ont changé d'occupant. Le mandat est de deux années, renouvelables pour moitié chaque année.

Vivement remerciés pour **leur implication dans la démocratie locale** et cette expérience au service des autres, les élus juniors sortants se sont vus remettre un diplôme et ont pu se livrer à un retour d'expérience. Ils ont ensuite transmis l'écharpe tricolore à leurs successeurs, qui ont expliqué pourquoi ils s'étaient engagés à leur tour dans l'élaboration de **projets pour les jeunes** de la ville.